lant en faire partie que quand Votre Majesté m'en aura trouvée digne.

» — Qui t'a engagé à prendre du service ?

» — L'amour de mon pays et de mon mari, dont je n'ai pas voulu me séparer.

» — Vous êtes donc une femme ?

» — Oui, sire !

» — Quel est le nom de votre mari?...

» — Poncet, maréchal des logis.

» L'empereur resta stupéfait, et, pour s'assurer que Breton-Double connaissait bien la manœuvre, il lui ordonna d'entrer dans les rangs. Le colonel commanda les évolutions, qui furent exécutées par le volontaire avec une étonnante précision.

» — C'est assez, dit Napoléon, je suis content; Breton-Double!... je te fais maréchal des logis d'ordonnance; va rejoindre ton escadron, nous nous reverrons. »

Ils se revirent, en effet, et bientôt; car de pareils rendez-vous étaient, à cette époque, des rendez-vous à court terme. Ils se revirent à Eylau, le 7 février 1807, dans cette journée qui porta un coup terrible à la Prusse et à la Russie. Notre Breton-Double ne fut pas étrangère aux succès de nos armes. On raconte que, chargée de porter un ordre à travers les lignes ennemies, elle revenait à son poste après avoir heureusement accompli sa périlleuse mission, lorsqu'elle aperçut quelques hommes du régiment auquel elle appartenait cernés, faits prisonniers par un peloton de cavaliers russes. Elle pique son cheval et arrive sur l'ennemi, tue d'un coup de sabre le capitaine, met en fuite les soldats, et, triomphante, ramène ses camarades au quartier général.

A quelques jours de là, à la bataille de Friedland, notre héroïne blessée à la cuisse, blessée au bras droit, continue de la main gauche à manier son sabre et à guider son cheval, à le guider toujours en avant dans les rangs de l'ennemi, au plus fort de la mêlée; puis on la voit pousser devant elle et emmener aux pieds de l'empereur six Prussiens qu'elle a faits prisonniers.

Mais vint Waterloo, « et, racontent les auteurs que nous venons de citer, Waterloo fut aussi pour elle un jour néfaste. C'est là qu'elle paya son dernier tribut à la France. Elle vit son mari, devenu capitaine, mourir à ses côtés; elle-même eut la jambe gauche fracassée par un boulet, et fut amputée sur le champ de bataille. Recueillie par le colonel Barrown, de Royal-Irlandais, elle devint, de la part de ses ennemis, un objet d'admiration et de respect. »

DU COUËDIC DE KERGOUALER (Charles-Louis), capitaine de vaisseau français, né au château de Kerguelenen, près de Quimperlé, en 1740, mort à Brest en 1801. Il descendait d'une des plus anciennes et des plus nobles familles de Bretagne. Ayant perdu son père à l'âge de six ans, il fut envoyé au collége de Quimper, où il fit d'assez bonnes études. En 1756, il entra dans la marine royale en qualité de garde, et fit à Saint-Domingue, sur le vaisseau le *Diadème*, une campagne dans laquelle ce bâtiment s'empara du vaisseau anglais le *Greenwich*. En 1759, il passa sur le *Robuste*, de l'armée navale du maréchal de Conflans. Cette armée appareilla à Brest et rencontra, le 20 novembre, une armée anglaise de forces très-supérieures, qui arriva inopinément sur elle pour engager le combat, bien que la mer fût alors fort grosse. Vers deux heures de l'après-midi, 10 vaisseaux anglais attaquèrent l'arrière-garde française, composée de 3 vaisseaux seulement. On se défendit avec la plus remarquable vigueur. Peu de temps après, 26 autres vaisseaux anglais vinrent assaillir l'armée française, qui, fort empêchée par les vents contraires de se former en bataille, fut bientôt mise en désordre et dispersée. Heureusement la nuit obligea les Anglais de se rallier, ce qui empêcha l'armée vaincue d'être complétement détruite. Cette malheureuse journée, loin de détourner Du Couëdic de sa carrière maritime, ne fit que lui inspirer une nouvelle ardeur. Il s'embarqua, peu après son retour à Brest, sur la frégate la *Vestale*, qui, rencontrée au mois de janvier 1761, presque à sa sortie du port, par un vaisseau de guerre anglais, fut obligée d'amener son pavillon après un combat d'une heure. Du Couëdic fut conduit prisonnier de guerre en Angleterre, où il resta six mois. A son retour en France, il fut nommé sous-brigadier (1763), et fit, en cette qualité, une campagne aux îles du Vent, sur le vaisseau le *Petit-Mars*. En revenant en France, ce vaisseau fit naufrage sur la côte d'Espagne, et Du Couëdic fut du petit nombre de ceux qui échappèrent au désastre. Nommé alors enseigne de vaisseau, il fit une campagne à la Guadeloupe, puis alla croiser dans les mers de l'Inde, où il resta depuis 1767 jusqu'en 1771. Au mois de janvier 1773, il fut nommé enseigne des gardes de la marine et s'embarqua sur le vaisseau le *Roland*, commandé par Kerguelen, qui allait, pour la seconde fois, à la recherche des terres australes. Le *Roland* rentra à Brest au mois de septembre 1774, après une campagne infructueuse. Promu lieutenant de vaisseau en 1777, Du Couëdic fut appelé, l'année suivante, au commandement de la frégate la *Surveillante*, qui fit sa première campagne avec l'armée navale du comte d'Orvilliers et assista au combat du 27 juillet 1778, à la hauteur d'Ouessant, contre l'amiral Keppel. Au mois de janvier 1779, la *Surveillante*, alors en croisière dans la Manche, faisait bon nombre de prises sur le commerce anglais, et en mars et avril elle rencontra et coula bas, à la suite d'engagements des plus vifs, deux corsaires anglais, la *Vieille-Angleterre*, de 18 canons et de 110 hommes d'équipage, et le *Crache-Feu* (*Spit-Fire*), armé de 20 caronades et ayant 95 hommes d'équipage. M. de Sartines, par une lettre du 8 mai 1779, témoigna au capitaine et à l'équipage de la *Surveillante* toute la satisfaction du roi. Mais ces combats n'étaient que le prélude de celui qui devait immortaliser le vicomte Du Couëdic. Le 4 octobre 1779, la *Surveillante* appareilla de Brest avec le cutter l'*Expédition*, commandé par M. de Roquefeuil; elle avait reçu l'ordre d'aller s'établir en croisière à la hauteur d'Ouessant, pour y observer une division de six vaisseaux qu'on savait devoir sortir de Portsmouth. Le 6, à la pointe du jour, Du Couëdic eut connaissance d'une frégate anglaise gouvernant au sud-sud-ouest grand largue, à trois lieues au vent; c'était la frégate le *Québec*, capitaine Farmer, qui était sortie de Portsmouth avec le cutter le *Rambler*, pour observer une division française. Vers onze heures, les deux frégates étant arrivées à portée de canon, la *Surveillante* commença le feu; puis, s'approchant davantage, elle engagea bientôt le combat à portée de mousqueterie. Après plus d'une heure d'engagement dans cette position, le *Québec* manœuvra pour se laisser dépasser par la *Surveillante*, afin de lui envoyer en poupe sa bordée de bâbord, en abattant sur tribord; mais Du Couëdic, faisant amener en coiffant devant, présenta, par une manœuvre rapide, le côté de tribord de la *Surveillante* au *Québec*, et lui envoya sa bordée en évitant la sienne. Dès lors, le combat devint plus vif et plus meurtrier, les deux frégates se trouvant bord à bord et si près l'une de l'autre que les refouloirs se touchaient. Après une heure et demie de lutte, les trois mâts de la *Surveillante* tombèrent à la fois en travers, sur bâbord heureusement, de sorte que l'autre côté, où l'on se battait, resta dégagé. Quelques minutes après, le *Québec* fut enfin démâté; mais les passavants et le gaillard se trouvèrent tellement engagés, que le service de l'artillerie devint presque impossible. Du Couëdic, qui était resté sur le pont, quoique déjà blessé à la tête de deux balles, donna l'ordre d'aborder le *Québec*, à moitié vaincu déjà, et dit à ses trois neveux, embarqués à bord de la *Surveillante* comme gardes de marine : « Allons, mes enfants, c'est à vous de donner l'exemple; songez à bien soutenir l'honneur de la famille. » Il achevait à peine ces mots qu'une balle vint le frapper dans le ventre et alla se loger dans les reins. Malgré le sang qu'il perdait, et sans songer à se faire panser, Du Couëdic resta sur son banc de quart pour surveiller l'abordage. A ce moment, le feu se mit à bord du *Québec*, et Du Couëdic n'eut que le temps de gagner précipitamment au large pour ne pas être enveloppé dans l'incendie. Le 8 octobre, la *Surveillante*, remorquée par le cutter l'*Expédition*, fit son entrée dans le port de Brest, saluée au passage par tous les bâtiments français et espagnols qui s'y trouvaient à l'ancre. Trois mois après, Du Couëdic mourait des suites de sa blessure au ventre. Le brave marin avait reçu une lettre de félicitation du roi, qui le nommait capitaine de vaisseau et récompensait ses officiers par des grades, des décorations et des pensions. La veuve de Du Couëdic reçut une pension de 3,000 fr. réversible sur ses enfants, et ceux-ci, qui étaient au nombre de trois, un fils et deux filles, une pension de 500 fr. chacun. Enfin un monument commémoratif fut érigé sur la tombe de Du Couëdic. Détruit en 1793, ce monument fut rétabli en 1805. Enfin le nom de la glorieuse frégate, toujours resté dans la flotte (la première avait péri en janvier 1797, dans la baie de Bantry), est aujourd'hui porté par une frégate cuirassée, et celui de Du Couëdic appartenait naguère encore à un brick de première classe.

DUCOUX (François-Joseph), médecin, homme politique et administrateur, né à Château-Ponsac (Haute-Vienne) en 1808. Il étudia la médecine, entra comme chirurgien dans la marine de l'Etat, en 1828, et fit quelques campagnes aux Antilles et au Brésil. A peine sur les bancs de l'école de médecine, il avait adopté les idées les plus libérales. Aussi, de retour à Brest en 1830, il prit l'initiative de l'insurrection et arbora le drapeau tricolore à la première nouvelle des fameuses ordonnances. L'année suivante, il passa dans l'armée de terre et fut envoyé en Afrique, où il servit honorablement jusqu'en 1838. Il donna alors sa démission et vint s'établir à Blois comme médecin. Là, il publia une intéressante biographie de Denis Papin, devint un des chefs du parti démocratique dans le département, et fut nommé commissaire de la République à Blois en 1848. Il exerça cette fonction de manière à mériter l'estime des citoyens et fut élu, à la presque unanimité, représentant à l'Assemblée constituante. Après les journées de Juin, Cavaignac le choisit comme préfet de police. Il s'acquitta de son mandat avec intelligence et probité, puis il donna sa démission lors de l'élévation au ministère des ex-dynastiques Dufaure et Vivien. Envoyé à l'Assemblée législative dans une élection partielle, il siégea avec les hommes de la nuance du *National* et parmi les adversaires les plus décidés de la politique du président; aussi fut-il emprisonné au 2 décembre. Depuis, il est rentré dans la vie privée. Choisi comme directeur de la compagnie générale des voitures de place, il a trouvé dans ce poste à exercer ses talents administratifs, et il a montré beaucoup de tact, d'esprit de conciliation et d'habileté lors de la grande grève des cochers, en 1866. En 1869, M. Ducoux s'est présenté de nouveau à la députation; mais le système des candidatures officielles rendait la lutte inégale, et son concurrent l'emporta. Il vient d'être nommé (en mars 1871), par le département de Loir-et-Cher, représentant à l'Assemblée nationale.

DUCPÉTIAUX (Edouard), publiciste et économiste belge, né à Bruxelles en 1804, mort dans la même ville en 1868. Il fit ses études de droit, exerça la profession d'avocat, devint un des collaborateurs du *Courrier des Pays-Bas*, et fut condamné à une année de prison à la suite d'un procès de presse. Lorsque la révolution de septembre 1830 détrôna la dynastie hollandaise, M. Ducpétiaux se prononça avec chaleur pour l'indépendance de la Belgique et prit part à la fondation de la *Réunion centrale* et de l'*Association nationale*. L'année suivante, il fut nommé inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance. En 1861, il s'est volontairement démis de ces fonctions, à la suite de dissentiments avec le gouvernement au sujet des réformes à introduire dans la législation des établissements de bienfaisance. On lui doit la fondation à Ruysselede (Flandres) d'une école de réforme pour les jeunes détenus, école qui a produit les meilleurs résultats.

La nomenclature de quelques-uns des ouvrages de M. Ducpétiaux suffira pour en faire connaître le sujet et l'importance : *Des caisses d'épargne* (1831); *De l'influence de la misère et de l'ignorance sur le nombre des crimes; De l'inutilité et des effets pernicieux de la peine de mort; Des moyens de soulager et de prévenir l'indigence et d'éteindre la mendicité; Du progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire* (1838, 3 vol.); *Des moyens d'améliorer le sort des aliénés; Statistique des tribunaux et des prisons de la Belgique; De la législation relative aux enfants trouvés; Maisons de refuge pour les jeunes libérés et les enfants pauvres; De la réforme pénitentiaire dans la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, etc.; Des sociétés de tempérance aux Etats-Unis et en Europe; De l'instruction primaire et populaire en Belgique; Sur l'état des habitations de la classe ouvrière à Bruxelles et sur les moyens de l'améliorer; Hygiène des prisons et des établissements de bienfaisance; Des colonies agricoles en Belgique; Du travail des enfants et des femmes dans les mines et houillères de la Grande-Bretagne et de la Belgique; De l'intempérance et de l'ivrognerie dans la classe ouvrière; De la condition physique et morale des jeunes ouvrières* (1843); *De la mortalité à Bruxelles* (1844, in-8°); *Paupérisme en Belgique; Projet de règlement sur la prostitution; Sur l'établissement des marchés couverts à Bruxelles; Sur l'agence centrale des subsistances; De la boulangerie et de la boucherie; Moyens de régulariser et d'abaisser le prix du pain et de la viande; De l'assainissement des quartiers occupés par la classe ouvrière; Requête sur la condition des classes ouvrières* (1846, 3 vol.); *Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres* (1850, in-8°); *Projet de règlement sur les cimetières; Organisation du service médical des indigents; Bureaux de bienfaisance et comité de charité; Des hôpitaux dans les petites villes et les communes rurales; Du drainage et du nettoyage des villes et de l'intérieur des habitations; Des colonies agricoles* (1851, in-8°); *De la peine de mort.*

Il a publié en outre : *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique* (1855, in-4°); *Rapport au ministre de la justice sur les colonies agricoles en Suisse, en Allemagne, en France, etc.* (1857, in-fol.); *De l'association dans ses rapports avec l'amélioration du sort de la société ouvrière* (1860, in-8°); la *Colonisation pénale et l'emprisonnement cellulaire* (1861, in-32); *Mission de l'Etat, ses règles et ses limites* (1862, in-8°); *Architecture des prisons cellulaires* (1863, in-8°); *Réforme du système d'instruction populaire* (1864, in-8°); les *Ordres monastiques et religieux* (1865, in-18); le *Prêtre hors de l'école* (1865, in-18); *De la mortalité des enfants* (1865, in-8°), etc.; enfin de nombreuses notices sur les écoles agricoles et sur le régime de l'emprisonnement séparé en Belgique et dans les pays étrangers, etc., etc.

Le cycle si vaste des souffrances, des misères et des vices de l'humanité, prisons, peine de mort, régime cellulaire, mendicité, indigence, paupérisme, ignorance, prostitution, intempérance, ivrognerie, folie, mortalité, cimetières, hôpitaux, cloaques de toutes sortes, a été parcouru et étudié par M. Ducpétiaux avec un zèle, une persévérance et un talent incontestables.

Comme homme politique, il a montré moins de fermeté et de fidélité à ses principes que comme économiste et philanthrope. Partisan du système républicain, il partagea longtemps les idées libérales et finit, par dépit d'amour-propre bien plus que par conviction, par se jeter dans les bras du parti catholique. Il a été l'organisateur des congrès de Malines, qui virent la défaite des néo-catholiques, représentés par MM. de Montalembert, Cochin, Dechamps, etc., et le triomphe des ultramontains purs.

DUCQ (Jean LE), peintre et graveur hollandais, né à La Haye en 1636, mort vers la fin du XVIIe siècle. Il suivit les leçons de Paul Potter, dont il imita avec beaucoup d'art la manière, et devint directeur de l'académie de La Haye en 1671. Ducq abandonna ensuite la peinture pour suivre la carrière des armes. Ses tableaux représentent le plus souvent des scènes de corps de garde ou de voleurs. Le musée du Louvre possède deux toiles de cet artiste. Quant à ses estampes, elles manquent de netteté et de délicatesse.

DUCQ (Joseph-François), peintre belge, né à Ledeghem en 1762, mort en 1829. Il étudia à Paris, sous la direction de Suvée, remporta plusieurs prix, obtint un logement au palais des Beaux-Arts en 1800, parcourut l'Italie en 1807 et composa, pour le prince Eugène de Beauharnais, de jolis tableaux qui ornent la galerie de Munich. Après la chute de Napoléon, il devint peintre du roi des Pays-Bas et professeur à l'académie de Bruges. Ducq est un des meilleurs maîtres de l'école flamande moderne, dans le genre historique. Son dessin est d'une grande correction, et l'on trouve dans la composition de ses tableaux autant de goût que d'élégance. Nous citerons de lui : la *Nuit* et l'*Aurore*, au palais de Saint-Cloud; *Vénus sortant des eaux*, son chef-d'œuvre.

DUCQUERIE (Jean-Baptiste CALLARD DE LA), médecin français, né à Caen en 1620, mort dans cette ville en 1718. On lui doit la création d'un jardin botanique dans sa ville natale. Il a publié : *Catalogus plantarum in locis paludosis, pratensibus, maritimis, arenosis et sylvestribus, prope Cadomum in Northmannia nascentium* (Paris, 1714, in-12); *Lexicon medicum etymologicum, sive tria etymologiarum millia quas in scholis publicis medicinæ alumnos ita postulantes edocuit* (Caen, 1673, et Paris, 1693, in-12). Une troisième édition, augmentée, a été publiée à Caen en 1715, in-fol.

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume), romancier moraliste, né à Paris en 1761, mort à Ville-d'Avray en 1819. Il débuta en littérature par des chansons et des pièces de théâtre, et remplaça l'abbé Aubert dans la rédaction des *Petites Affiches*, feuille toute mercantile, dont les comptes rendus littéraires étaient de véritables réclames. Quand le rédacteur était obligé d'enregistrer la chute d'un ouvrage dramatique, il terminait invariablement son article par cette phrase : « La pièce est d'un homme d'esprit, qui, nous l'espérons, prendra bientôt sa revanche. » Ducray-Duminil s'accommoda de la République, comme plus tard il devait s'accommoder de l'Empire et des Bourbons; il fut toutefois mis en arrestation, le 3 janvier 1794, pour avoir laissé passer dans son journal l'annonce d'une vente en assignats démonétisés. Renfermé à Sainte-Pélagie, il écrivait, huit jours après, à Maton de La Varenne, avocat chargé de sa défense : « Dès le 12 juillet 1789, j'ai toujours propagé dans mon journal, comme dans mes autres écrits, l'amour de la liberté et la haine des tyrans : je ne crains pas que ma détention soit prolongée. » En effet, il sortit bientôt de prison. Il se livra dès lors tout entier à la composition de petits romans pour la jeunesse, dont le succès fut prodigieux. Voici les titres de ceux qui eurent le plus de vogue : *Alexis* ou la *Maisonnette dans les bois* (1788, 4 vol. in-12); les *Soirées de la chaumière* (1794, 8 vol. in-18); *Victor* ou l'*Enfant de la forêt* (1796, 4 vol. in-12); *Cœlina* ou l'*Enfant du mystère* (1798, 5 vol. in-12); les *Petits orphelins du hameau* (1800. 4 vol, in-12); *Paul* ou la *Ferme abandonnée* (1800, 4 vol. in-12); *Lolotte et Fanfan* (1807. 4 vol. in-18). Ces ouvrages, souvent réimprimés et traduits en plusieurs langues, ont fourni les sujets d'une foule de pièces de théâtre.

Ducray-Duminil fut aussi pendant longtemps le pourvoyeur des théâtres du boulevard, tirant de ses romans des drames et des opéras-comiques. Les plus connues de ses pièces sont : *Victor*, *Cœlina* et la *Femme aux deux maris*. On doit aussi à Ducray-Duminil bon nombre de chansons, composées pour le Caveau moderne, dont il était un des membres les plus aimés; plusieurs romances, tirées de *Fanfan*, d'*Emilio* et d'*Alexis*, et des *Couplets*, publiés en 1810, *sur le mariage de Napoléon le Grand*. Il a laissé aussi quelques pièces fugitives pleines d'agrément, qu'on trouve dans un de ses recueils de romances, les *Etrennes d'Euterpe*.

Outre l'amitié de ses confrères, que sa bienveillance lui avait gagnée, il retira encore de ses œuvres une honnête aisance qui lui permit de vivre fort heureux.

Le style de Ducray-Duminil ne brille pas par la correction; mais il est clair, rapide et naturel. Son imagination excellait surtout à combiner des aventures de mélodrames et de causes célèbres. Une grande verve de sentiment, du mouvement, une certaine originalité et une grande vérité dans les caractères, telles sont ses qualités. Mais ce qui a fait

surtout le succès de ses œuvres, c'est leur irréprochable moralité. Il se plaît à peindre la vertu aux prises avec la force, la ruse et le crime, mais de telle sorte que la vertu triomphe toujours et que le vice est confondu. Il est à regretter que cet auteur ne se soit pas fait scrupule d'emprunter des descriptions parfois entières à d'autres ouvrages.

Lorsque Ducray-Duminil mourut, regretté de tous, en 1819, il était presque riche, et un grand nombre de sociétés littéraires ou savantes se faisaient honneur de le compter parmi leurs membres.

DUCRAY-MAUBAILLARCQ, romancier français, frère du précédent, mort dans la première moitié du XIXe siècle. Il a publié plusieurs romans qui ont été loin d'avoir le succès de ceux de son frère. Nous citerons entre autres : *Charles La Houssaye* (1809, 2 vol. in-12); *Adeline et Joséphine* (1809, 2 vol.); *Clémentine de Valville* (1812, 2 vol.); *Bobonne de Kerkarakou* (2 vol.); le *Village des Pyrénées* (1816, 3 vol.); *Dubreuil et Mélanie* (1820, 2 vol.); *Cécile de Volmerange*, fait historique du XVIIe siècle (Paris, 1823, 2 vol.), roman qui ne manque pas d'intérêt.

DUCREST (Charles-Louis, marquis), économiste français, né près d'Autun en 1747, mort en 1824. Il était frère de la célèbre madame de Genlis. Il servit successivement sur mer et sur terre, devint colonel-commandant des grenadiers royaux en 1779, et fut nommé, par le crédit de sa sœur, en 1785, chancelier du duc d'Orléans. Dans ce poste, qui lui laissait beaucoup de loisirs, Ducrest put se livrer à son goût pour les lettres et pour l'étude des questions économiques. Il fit jouer, sur le théâtre de madame de Montesson, plusieurs petites pièces qui n'eurent aucun succès, proposa des plans nouveaux pour la construction de vaisseaux de guerre et un procédé pour empêcher nos ports d'être envahis par les galets, adressa à Louis XVI, en 1787, un mémoire dans lequel il indiquait les moyens qui lui semblaient propres à réparer promptement le délabrement des finances, et s'attira les sarcasmes du public par ses prétentions à être un économiste de premier ordre. Au début de la Révolution, Ducrest émigra, mais rentra bientôt en France pour réclamer au duc d'Orléans une rente de 13,000 fr. Il plaida contre ce prince, gagna son procès, puis se rendit dans le Holstein, où il resta pendant dix ans. De retour dans sa patrie en 1801, il s'occupa de divers projets, notamment de faire de Paris un port de mer. Outre des articles et des notices, on a de lui : *Essai sur les machines hydrauliques* (1777, in-8°); *Essai sur les principes d'une bonne constitution* (1789); *Mémoire sur l'impôt considéré dans ses rapports avec la constitution* (1791); *Nouvelle théorie de la construction des vaisseaux* (1800); *Vues nouvelles sur les courants d'eau* (1803); *Traité d'hydrauférie* (1809); *Nouveau système de navigation* (1811); *Traité de la monarchie absolue* (1817), etc.

DUCREST DE VILLENEUVE (Alexandre-Louis), contre-amiral français, né au Theil, près de Vitré, en 1777, mort à Paris en 1852. Il était le cinquième des dix-huit enfants du sénéchal de la ville du Theil. Il entra dans la marine royale comme novice, en 1791; puis, en 1793, passant dans la marine du commerce, il servit sur divers bâtiments, dont l'un participa, le 24 septembre 1795, au combat dans lequel plusieurs corsaires français forcèrent les vaisseaux anglais le *Centurion* et le *Diomède* à lever la croisière de l'île de France. Il rentra, en 1796, dans la marine de l'Etat, comme aspirant de première classe, assista au combat contre l'*Arrogant* et le *Victorieux*, passa avec le grade d'enseigne sur la *Prudente*, et fut fait prisonnier dans le combat que cette dernière frégate eut à soutenir contre le *Dedalus*. Lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Redoutable*, à la bataille de Trafalgar, Ducrest fut blessé dans un des abordages de ce vaisseau et fait prisonnier. Echangé bientôt après et nommé définitivement lieutenant de vaisseau, il reçut le commandement d'une goëlette de quinze tonneaux, la *Mouche* n° 6, avec mission de traverser l'Atlantique, en dépit des croisières ennemies, pour porter les instructions de l'empereur dans la mer des Indes. Il réussit parfaitement dans cette périlleuse entreprise, et, parti le 14 août 1806, il arriva le 14 décembre à l'île de France. En 1810, Ducrest de Villeneuve était embarqué sur la *Vénus*, quand cette frégate fit capituler l'*Iphigénie* et le fort de La Passe. Le 18 septembre de la même année, il concourut encore à la capture du *Ceylan* par la *Vénus*; mais, nommé commandant de la prise, il tomba le même jour au pouvoir d'une division anglaise. Echangé bientôt après, il fut promu au grade de capitaine de frégate, décoré à son retour en France et envoyé à Cherbourg, pour y prendre le commandement de l'*Alcmène*. Le 10 janvier 1814, l'*Alcmène* ayant été attaqué par le *Vénérable*, vaisseau de 74 canons monté par l'amiral Durham, Ducrest de Villeneuve, bien que grièvement blessé, ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Aussi fut-il non-seulement acquitté, mais encore nommé au commandement du *Magnifique*. Il reçut le grade de capitaine de vaisseau en 1819 et continua de naviguer jusqu'en 1829, époque à laquelle il fut élevé au rang de contre-amiral, après avoir fait avec une division une brillante campagne contre les corsaires algériens. Il remplit ensuite les fonctions de major général à Toulon, dirigea les opérations maritimes de l'Escaut dans la campagne d'Anvers, à la suite de laquelle il fut nommé préfet maritime à Lorient et grand officier de la Légion d'honneur. Mis à la retraite en 1838, il vécut dans le repos jusqu'à sa mort.

DUCRET ou **DUKRET** (Toussaint), médecin français, né à Chalon-sur-Saône au XVIe siècle. Il se fit recevoir docteur à Montpellier et publia : *De arthritis vera essentia* (Lyon, 1575, in-8°); *Commentarii duo : unus De febrium cognoscendarum ratione, alter De earumdem crisibus* (1578, in-8°).

DUCREUX (François), historien et jésuite français, né à Saintes en 1596, mort à Bordeaux en 1666. Il a laissé, outre des *Vies de saint François de Sales et de saint François Régis*, écrites en latin, *Historia Canadensis seu Novæ Franciæ* (Paris, 1664, in-4°).

DUCREUX (Joseph), peintre français, né à Nancy en 1737, mort en 1802. Il reçut les leçons de Latour, sous la direction duquel il devint un excellent peintre de portraits au pastel. Lorsque les préliminaires du mariage de Louis XVI, alors dauphin, avec Marie-Antoinette furent arrêtés, Ducreux fut envoyé à Vienne par M. de Choiseul (1769), pour y faire le portrait de la jeune archiduchesse. Devenue reine, Marie-Antoinette fit de l'habile artiste son premier peintre et attacha sa femme à sa maison. Pendant la Révolution, Ducreux exécuta les portraits de Mirabeau, de Barnave, de Vergniaud, de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just, etc. La veille de l'exécution de Bailly, il fut introduit auprès de l'ancien maire de Paris, au moment où l'illustre victime commençait une partie d'échecs en attendant la mort. Il reproduisit ses traits aux trois crayons et obtint une ressemblance saisissante. Plus tard, Ducreux put pénétrer dans la prison du Temple, où se trouvait Louis XVI, sur le point de monter à l'échafaud. Il dessina au crayon noir, sur papier gris, avec quelques touches de blanc, la tête du roi déchu, dont la physionomie porte l'empreinte d'un immense affaissement. C'est d'après les dessins et les croquis de cet artiste que Louis Blanc a tracé, dans son *Histoire de la Révolution*, ses portraits des plus illustres personnages du temps. Ducreux peignit également avec succès à l'huile et à la miniature. Il s'est fréquemment représenté lui-même, riant, bâillant, dormant, en joueur désespéré, etc. Il se rendait un jour à Saint-Denis, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. On voit au Louvre un portrait remarquable de cet artiste de beaucoup de talent, peint par lui-même.

DUCREUX (Gabriel-Marin), moraliste français, né à Orléans en 1743, mort en 1790. Il entra dans les ordres, devint chapelain de Monsieur, depuis Louis XVIII, et obtint un canonicat à Orléans. On a de lui : les *Siècles chrétiens* ou l'*Histoire du christianisme dans son établissement et ses progrès* (Paris, 1775-1777), ouvrage superficiel et d'un style prétentieux; *Poésies anciennes et modernes* (Paris, 1781, 2 vol. in-12); *Pensées et réflexions extraites de Pascal* (1785).

DUCROIRE s. m. (du-croi-re — de l'ital. *del credere*, même sens). Comm. Nom sous lequel on désigne la prime accordée au commissionnaire qui répond des personnes auxquelles il vend la marchandise : *Le* DUCROIRE *ne modifie les obligations du commissionnaire que sous le rapport du placement garanti des marchandises.* (Dict. du comm.) ‖ Commissionnaire ou commettant lui-même : *On est un* DUCROIRE *quand on confie une marchandise, ou quand on se charge de la vendre moyennant garantie.* (Complém. de l'Acad.)

— **Encycl.** Les commissionnaires qui effectuent pour les tiers des achats et des ventes ou des négociations de nature quelconque ne répondent point en général, envers leurs commettants, de la solvabilité des personnes avec lesquelles ils traitent pour le compte de ces derniers. Toutefois, le contrat de commission peut contenir la clause que le commissionnaire prendra à sa charge les risques d'insolvabilité des tiers avec lesquels il traitera pour son commettant. Cette clause ou ce contrat accessoire se nomme la *convention de ducroire*, traduction littérale, un peu trop littérale même et un peu barbare de l'expression italienne *del credere*, qui a la même signification. La clause de *ducroire* a pour conséquence de donner lieu, au profit du commissionnaire, à un surcroît de droit de commission, qui est égal au droit simple; le commissionnaire qui assume sur lui les risques du marché perçoit ainsi une remise double. Le premier droit représente simplement la rémunération de son office de médiateur; la remise du *ducroire* représente exactement une prime d'assurance. Le commissionnaire qui prend à sa charge les risques du marché devient en effet, quant à ce marché, l'assureur de son commettant.

La quotité des droits de commission simple, ou de ces mêmes droits augmentés du *ducroire*, est réglée par les conventions des parties résultant d'un acte intervenu entre elles, ou encore de leurs livres, de leur correspondance ou de tout autre document. A défaut d'accord particulier sur ce point, elle est déterminée par les usages, usages fort variables dans les différentes places de commerce et suivant la nature diverse des opérations. Quant à la convention spéciale relative aux risques et au *ducroire*, elle doit, en général, être expressément stipulée, et, d'ordinaire, on ne la présume point. Néanmoins, en l'absence d'une clause expresse, elle peut quelquefois être réputée résulter des circonstances. Ainsi, un commissionnaire fait des ventes à terme pour le compte de son commettant; les acheteurs se libèrent directement de leur prix d'achat entre les mains du commissionnaire, au moyen d'effets de commerce qu'ils souscrivent à ce dernier et que ce dernier endosse à son commettant. En pareil cas, le commissionnaire, en sa qualité d'endosseur des billets souscrits, devient de plein droit garant de leur payement à l'échéance. La convention résulte ici des faits eux-mêmes et sans qu'aucune clause particulière soit intervenue à cet égard. La remise du *del credere* est évidemment due au commissionnaire en sus du droit simple de commission. C'est ce qui a été jugé à bon droit par la cour de Bordeaux (arrêt du 24 décembre 1824, affaire Nunès). La clause de *ducroire* n'est, on le voit, qu'un élément et un détail du contrat de commission, matière qui se trouve traitée à notre article COMMISSIONNAIRE EN MARCHANDISES.

DUCROISY (Olivier SAUVAGEOT, plus connu sous le nom de), littérateur français, né près d'Ervi en 1752, mort en 1808. Il s'occupa de littérature et de théâtre, compta M.-J. Chénier au nombre de ses amis et fut secrétaire rédacteur du conseil des Anciens, puis du Tribunat. Ducroisy s'était formé une bibliothèque composée de livres rares et curieux, au nombre desquels se trouvait un exemplaire des *Œuvres de Voltaire*, en 92 vol. in-12, qu'il avait augmenté d'un supplément de 14 volumes, formé de près de 200 pièces inédites de l'illustre auteur. On a de lui : le *Triomphe de la raison*, opéra-comique (1772); la *Partie trahie par son conseil*, comédie en 2 actes (1773); *Aurore et Azur*, comédie en deux actes (1773); l'*Homme qui ne s'étonne de rien*, comédie en un acte (1776); *Epître au citoyen François de Neufchâteau* (1792); *Epître à M.-J. Chénier* (1792).

DUCROQ (Théophile-Gabriel-Auguste), jurisconsulte français, né à Lille en 1829. Lorsqu'il eut achevé ses études à Paris, il suivit les cours de la Faculté de droit, passa son doctorat en 1854, puis alla exercer la profession d'avocat à Poitiers (1855). M. Ducroq entra alors en relation avec M. Bourbeau, dont il épousa la fille. Il fut reçu, en 1855, agrégé à la Faculté de droit de cette ville, y devint professeur suppléant de droit administratif en 1860, et prit trois ans plus tard possession de cette chaire comme professeur en titre. Ce professeur, instruit et estimé, a fait en outre des conférences publiques d'économie politique qui ont été fort goûtées. Indépendamment d'articles insérés dans divers recueils, on lui doit : *Cours de droit administratif* (1861, in-8°), plusieurs fois réédité; *Traité sur les matières domaniales* (1865, in-8°); *De l'extradition* (1866, in-8°), etc.

DU CROQUET (André), écrivain français, né à Douai, mort en 1580, fut prieur de l'abbaye d'Hasnon. Il s'est fait connaître pour avoir voulu réformer l'orthographe en supprimant la lettre *h*, en remplaçant *eu* par *œ* et en écrivant les mots selon leur prononciation. Le système orthographique de Du Croquet se trouve exposé dans un ouvrage intitulé : *Omilies trent nœf contenantes l'exposition des set psalmes pénitentieles* (Douai, 1579, in-8°).

DUCROS (André), poëte français, né à Saint-Bonnet-le-Châtel. Il vivait au XVIe siècle et il pratiqua la médecine dans le lieu de sa naissance. On lui doit un *Discours sur les misères de ce temps*, en vers héroïques. Il a aussi composé le *Tombeau de l'illustre Louis de Bourbon, prince de Conty*, contenant environ mille vers. Le manuscrit resta dans les mains de la veuve de Ducros et n'a probablement jamais été publié. On a encore de lui quelques compositions, tant françaises que latines, et des sonnets qui sont, en général, d'un ton philosophique où respire le désenchantement. Voici un spécimen de ses sonnets :

J'ai plusieurs fois résolu de chasser
De mon esprit un objet où il vise;
J'ai prudemment fait souvent entreprise
Pour de ses lacs me pouvoir deslacer;

Mais comme un pied je cuide commencer
A tirer hors, pour le mettre en franchise,
L'autre serré, en plus estroite prise,
S'empestre alors qu'il le sent avancer.

Ainsi celuy qui au gué d'un grand fleuve
Tourne à costé quand profond il le treuve,
Cuidant sortir, se plonge plus avant;

Ainsi voulant sortir du marescage,
Le fort cheval d'un pié va se levant,
Mais plus alors des autres il s'engage.

DUCROS (Simon), poëte français, né à Pézénas (Hérault) vers le commencement du XVIIe siècle. Il servit, comme officier, sous les ordres du duc de Montmorency, de 1628 à 1632, et écrivit, en assez mauvais style, les ouvrages suivants : *Histoire de Henri, dernier duc de Montmorency* (Paris, 1643, in-4°); *Poésies diverses* (Paris, 1647, in-4°); *Mémoires de Henri, dernier duc de Montmorency* (Paris, 1660, in-12). Il déclare, dans la préface de cet ouvrage, qu'il a été témoin de presque tous les faits dont il parle et qu'il a été fort scrupuleux lorsqu'il a dû affirmer quelque chose sur le témoignage d'autrui.

DUCROS (Jacques), jurisconsulte français, né à Agen. Il vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il exerça la profession d'avocat au barreau de sa ville natale et composa quelques écrits, dont l'un ne manque pas d'intérêt. Cet ouvrage a pour titre : *Réflexions singulières sur l'ancienne coutume d'Agen* (Agen, 1666, in-4°).

DUCROS (Pierre), jurisconsulte français et martyr protestant, mort vers 1688. Il suivit la carrière du barreau à Nîmes et fut juge à Calvisson. Accusé d'hérésie, il fut arrêté en 1686, emprisonné dans la tour de Constance, près d'Aigues-Mortes, avec un grand nombre d'autres protestants, et résista pendant dix-huit mois aux tentatives de conversion de l'évêque de Mirepoix. Plusieurs de ses compagnons succombèrent sous les mauvais traitements qu'on leur infligeait. Quant à ceux qui eurent la force d'y résister, on songea à les embarquer pour l'Amérique, car il fallait faire de la place dans les prisons pour les protestants qu'on saisissait chaque jour. Arrivé à Marseille, Ducros y mourut au moment où le vaisseau allait partir. Sa constance et sa piété furent telles, qu'en le voyant mourir l'évêque de Marseille lui dit : « Monsieur, si votre religion est bonne, il faut avouer que vous êtes un saint. » On l'enterra dans le cimetière des Turcs. Il laissait une fille, jeune encore, qui fut prise, avec d'autres personnes de son sexe, au moment où elles s'enfuyaient sur la terre étrangère. Elle fut conduite avec ses compagnes au château de Sommières et de là à l'hôpital de Valence. « Dès leur arrivée dans cet enfer, lisons-nous dans la *France protestante*, on dépouilla ces jeunes filles, habituées aux commodités de la vie, de leurs chemises, que l'on remplaça par de rudes cilices de crin qui leur déchirèrent la peau et leur engendrèrent des ulcères par tout le corps. N'ayant pour nourriture que du pain et de l'eau, surchargées de travail, elles étaient encore accablées des plus mauvais traitements. Un jour, Mlle de La Farelle reçut sur la bouche un coup de bâton qui lui cassa les dents. Chaque jour d'Hérapine (le gouverneur) leur rendait visite, et chaque jour il imaginait quelque nouveau genre de tortures à leur faire subir. Cependant, un de ses supplices favoris, après les coups de nerf de bœuf qu'il leur faisait administrer sur la chair nue en sa présence, consistait à les plonger dans un bourbier, d'où on ne les retirait que quand elles avaient perdu connaissance. La mort délivra la jeune Ducros de son martyre; quant à ses amies, couvertes de plaies de la tête aux pieds et n'ayant plus figure humaine, elles finirent par abjurer et furent transportées dans un couvent. »

Ces faits sont attestés par diverses relations et par des mémoires dont l'authenticité est incontestable.

DUCROS (Pierre), peintre et graveur suisse, né à Lausanne en 1745, mort dans la même ville en 1810. Passionné pour son art et d'humeur vagabonde, il était encore enfant quand il franchit les Alpes pour aller voir la ville de Rome. Il fit à pied ce premier voyage, s'arrêtant, dit-on, chaque fois qu'un site pittoresque quelconque apparaissait devant lui. Arrivé à Rome, il se prit de passion pour la campagne romaine, dont il se mit à dessiner les points de vue nombreux et variés. Au retour de ses excursions champêtres, il exécutait des eaux-fortes et des gravures d'après les dessins qu'il rapportait. Une de ces épreuves fut soumise à Volpato; l'éminent artiste en fut émerveillé. S'intéressant vivement aux débuts du jeune Suisse, il en fit son collaborateur et lui procura les moyens de se produire avec éclat. En effet, le maître et l'élève publièrent ensemble un immense *Recueil des vues de Rome et de la campagne romaine*. Bien qu'il fût d'un prix très-élevé, ce magnifique ouvrage eut du succès et mit en lumière le nom de Ducros. Peu après, un autre paysagiste, P. de Montagnani, depuis longtemps en voyage, lui proposa de visiter, le crayon à la main, Malte, la Sicile, Venise et l'Adriatique. C'est avec lui, en effet, que le peintre de Lausanne fit ce voyage pittoresque. Les deux maîtres, au retour, publièrent, en un recueil semblable à celui de la *Campagne romaine*, une trentaine de vues prises à Malte et en Sicile. Le succès ne fut pas moindre cette fois que la première. Dès ce moment, Ducros, pour faire honneur aux commandes qu'il recevait de toutes parts, se mit à produire des peintures, des gravures et des dessins en si grand nombre, qu'il n'est pas un musée, pas une galerie, qui n'en possède quelques-uns. On trouva à sa mort des cartons pleins de croquis, d'esquisses, de dessins, qui s'en allèrent dispersés au hasard des enchères.

DUCROS (Jean-Pierre), littérateur français, né au Cros, commune de Sixt (Savoie), en 1785, mort en 1855. Il vint étudier le droit à Paris, et se fit admettre au barreau de la cour royale en 1821. Disciple de l'abbé Gaultier, il contribua, avec MM. Demoyencourt, de Blignières et Leclerc aîné, à la propagation de la méthode d'enseignement de l'habile instituteur, ainsi qu'à l'amélioration de ses livres, dont il a contribué à donner de nouvelles édi-